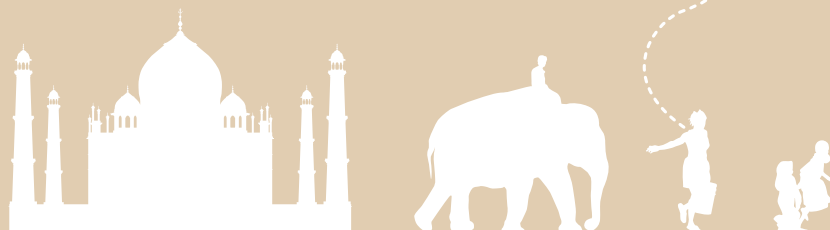
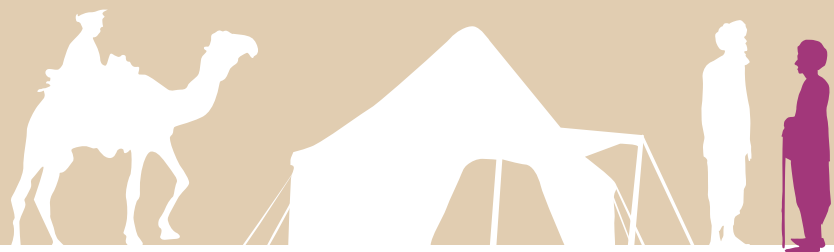




VERS UNE SOLIDARITÉ ENGAGÉE :

LES NOUVEAUX ENJEUX  
DU VOLONTARIAT  
DE SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE





## DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION, LE VOLONTARIAT CHANGE

### CLONG-Volontariat - Comité de Liaison des ONG de Volontariat

Les 14 associations regroupées au sein du CLONG-Volontariat<sup>1</sup> ont souhaité mettre en commun leur vision de cette forme de solidarité. Différentes par leur taille, leur champ d'intervention, la place qu'elles donnent au volontariat, elles présentent ici une synthèse de la base commune qui les réunit. **Une présentation plus détaillée de ce travail collectif est également disponible en version papier et sur le site Internet du CLONG-Volontariat :**

[www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)

<sup>1</sup> **acf** action contre la faim. **atd quart monde** terre et homme de demain. **afvp** association française des volontaires du progrès. **asmae** association sœur emmanuelle. institut **bioforce** développement. **cefode** coopération et formation au développement. **dcc** délégation catholique pour la coopération. **defap** service protestant de mission. **fidesco**. **em** enfants réfugiés du monde. **gref** groupement des retraités éducateurs sans frontières. **hi** handicap international. **mdm** médecins du monde. **scd** service de coopération au développement.

**P**ourquoi avoir choisi d'entreprendre une nouvelle réflexion sur le volontariat ? Plusieurs raisons ont guidé notre volonté de réexaminer son rôle et sa place au sein d'une coopération internationale en mutation :

- **Les rapports internationaux évoluent**, marqués à la fois par la globalisation et par une réaffirmation des identités (territoriales, ethniques, religieuses...).
- **La répartition des fonctions se modifie** entre acteurs publics et non gouvernementaux, à toutes les échelles spatiales.
- **Les citoyens aspirent à un meilleur partage** des ressources, à de nouvelles formes de développement durable. Ils recherchent de nouvelles constructions sociales participatives, de nouvelles formes de pouvoir démocratique.
- **L'évolution des mentalités** et des modes de communication rend plus perceptible et plus insupportable le fossé entre riches et pauvres ;

elle rend aussi plus fort le désir de connaître et d'agir au service de causes porteuses de sens.

Ces transformations du contexte dans lequel évolue le **Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)** ont conduit les associations membres du **CLONG-Volontariat** à organiser leur réflexion autour de 3 questions :

- **Quel rôle et quelle pertinence** le VSI a-t-il aujourd'hui dans les relations internationales par rapport à d'autres formes de coopération ?
- **À quels risques est-il exposé et quels avantages** le volontariat offre-t-il pour établir des échanges fructueux entre sociétés différentes ?
- **Quels défis doit-il relever** pour répondre aux exigences nouvelles de qualité de l'échange, de solidarité et d'efficacité ?



# UN BREF ÉTAT DES LIEUX DU VOLONTARIAT



**P**lus de 2 500 volontaires sont envoyés chaque année par une trentaine d'ONG, dans le cadre de la loi de février 2005<sup>2</sup>. Majoritairement âgés de 25 à 35 ans, ils interviennent dans de multiples projets dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation et de la formation, du développement économique, etc.

La plupart des missions se déroulent en Afrique subsaharienne, viennent ensuite l'Asie, l'Amérique latine, le Proche Orient. Quelques volontaires sont également présents en Europe de l'est.

<sup>2</sup> Loi n°2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale.

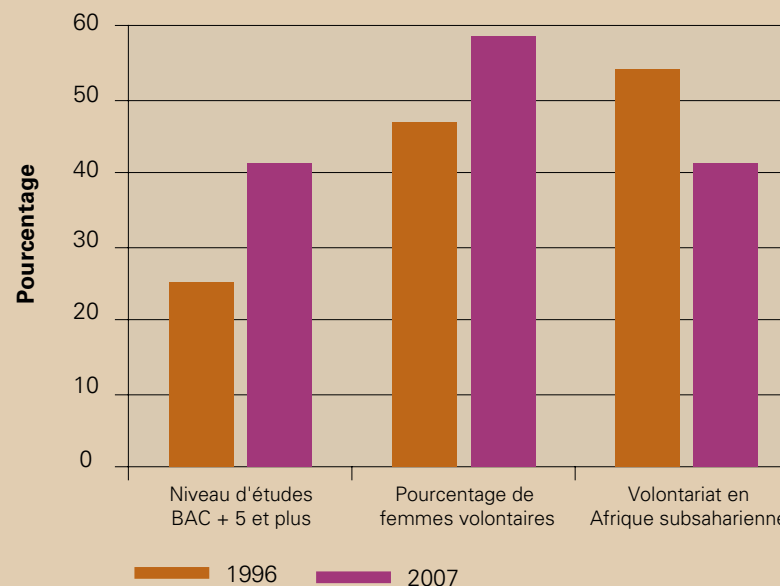


Figure 1 : évolution du profil des volontaires





## VSI : QUELLE PLACE DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ?

**L**e volontariat résulte-t-il d'un choix délibéré ou d'une opportunité saisie parmi d'autres ? Il ne nous apparaît pas pertinent d'opposer différentes catégories d'expatriés ni de hiérarchiser leurs motivations personnelles. Il convient au contraire de souligner les nombreuses convergences et les complémentarités avec d'autres formes d'engagement dans la solidarité internationale, qui se jouent à la fois à l'étranger et dans notre pays. Selon les périodes de la vie personnelle et professionnelle, un **véritable parcours en solidarité** internationale peut d'ailleurs se dérouler sous différents statuts (d'étudiant, de volontaire, de salarié, de bénévole...). En France, l'emploi du terme volontaire est d'ailleurs plus large que le statut qui lui est donné par la loi <sup>3</sup>.

Toutefois, si des bénévoles, salariés et volontaires sont parfois engagés par les mêmes associations, sur les mêmes projets et font preuve les uns autant que les autres d'esprit de solidarité, **les spécificités du volontariat peuvent être résumées à partir des quatre points suivants :**

- **L'engagement :** Les volontaires adhèrent aux valeurs de l'organisme auprès duquel ils s'engagent.
- **Le don de temps :** alors que les salariés sont rémunérés pour leur travail, en proportion du service rendu, les volontaires sont indemnisés selon le coût de la vie locale, pour subvenir à leurs besoins et accomplir leur mission.
- **Le contrat :** les volontaires recrutés dans le cadre de la loi signent un contrat et se consac-

rent à plein temps à la mission qui leur est confiée. Les bénévoles en revanche peuvent s'engager à temps partiel, sans abandonner d'autres activités ou revenus. Par ailleurs, le contrat de volontariat est dérogoire au droit du travail.

- **La durée limitée :** le volontariat de solidarité internationale est limité à des contrats de deux ans maximum - et six ans au cours d'une vie.

<sup>3</sup> Il existe plusieurs dispositifs de volontariat international, l'un de droit privé avec le volontariat de solidarité internationale, l'autre de droit public avec le volontariat international en entreprise et en administration (VIE et VIA). Deux lois fixent les droits et les devoirs des volontaires et des organismes qui les recrutent. Hors de ces cadres, de nombreuses organisations font partir des salariés ou des bénévoles sous l'appellation de volontaire. Par ailleurs, les associations qui organisent des chantiers internationaux utilisent parfois également le terme de volontaire pour désigner leurs bénévoles.



## LE SENS DU VSI



La physionomie du volontariat résulte de la combinaison entre la stratégie des organismes d'envoi, les motivations des candidats au départ et les attentes des partenaires étrangers qui les accueillent. Il est impossible de rendre compte de la diversité des unes et des autres. Voici cependant quelques traits importants qui les caractérisent, au delà du statut administratif.

**Pour les organisations d'envoi**, le volontariat est une **période déterminée, qui permet à des personnes engagées et compétentes de s'investir à plein temps de façon solidaire, dans le cadre d'une mission d'urgence humanitaire, de reconstruction ou de développement.**

Cet engagement se fait soit dans le cadre de projets dont elles ont la responsabilité, soit dans les programmes pilotés par des organisations locales ou internationales.

**La responsabilité de ces organisations d'envoi est de plus en plus importante.** En effet, différents risques et exigences se renforcent de nos jours, obligeant les associations à être transparentes et **professionnelles pour recruter, pour former, gérer, assurer un suivi adapté** aux différentes situations que connaissent les volontaires.

Pour celles qui ont ou partagent la responsabilité de programmes et de projets de coopération dans lesquels sont intégrés des volontaires, la pertinence de ces interventions détermine largement la réussite du volontariat.

**Les candidats au volontariat international** sont beaucoup plus nombreux que les postes offerts. Ils sont à la recherche d'opportunités pour partir, découvrir, échanger, se construire eux-mêmes en contribuant à une activité utile. Selon de nombreux observateurs, **les motivations des nouvelles générations seraient plus pragmatiques**, les volontaires

attachant une grande d'importance à la qualité de l'expérience professionnelle. En écho à leurs prédécesseurs qui estiment souvent qu'ils ont plus reçu qu'apporté pendant leur séjour à l'étranger, cette période du volontariat devrait se faire à bénéfice réciproque pour eux et pour leurs hôtes.

**Les partenaires des pays d'accueil** expriment des attentes différentes selon les circonstances. Dans les situations d'urgence humanitaire, ils réclament des compétences rapidement mobilisables pour faire face aux besoins vitaux, sans oublier les nécessités de la reconstruction future, ni la remise en marche des sociétés locales.

Dans des contextes de développement, les partenaires aspirent de plus en plus à tenir toute leur place et leurs responsabilités, dans une coopération plus équilibrée. Ils attendent dans ce cas un renforcement de leurs capacités notamment à gérer le développement local et institutionnel.

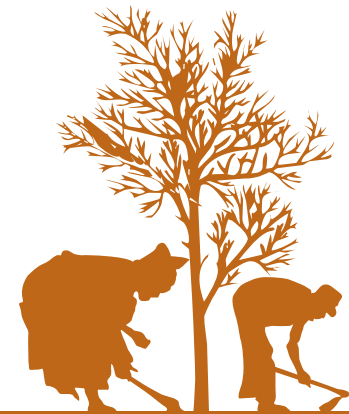


Les expatriés sont alors en compagnonnage plus qu'en maîtrise d'ouvrage. Les responsables des organismes partenaires sont donc de plus en plus exigeants dans le choix des volontaires qu'ils accueillent.

Tout en appréciant la contribution des volontaires, les autorités, quant à elles, regrettent parfois la dispersion et le manque d'articulation des nombreux projets étrangers avec les programmes nationaux.

**Les volontaires du Nord ne sont pas les vecteurs d'une aide unilatérale au bénéfice du Sud.** En contrepartie de ce qu'ils apportent, ils reçoivent d'autres savoirs, d'autres visions culturelles, ils s'exercent

à d'autres pratiques. Ils développent aussi, grâce à ceux qui les accueillent, de nouvelles aptitudes. **Le volontariat est donc un échange réciproque, plus qu'un don à sens unique. Dans cette perspective, il ne saurait faire écran ni se substituer aux compétences locales dont il doit au contraire accompagner le renforcement.** Cet échange réciproque présuppose l'aptitude des volontaires à comprendre et à agir dans une relation d'accompagnement, de médiation entre univers technologiques, culturels et sociaux différents. Ces qualités relèvent d'un véritable **professionnalisme** que les associations d'envoi doivent développer grâce à un travail pédagogique et d'expertise, préalablement au départ des volontaires.





## L'IMPACT DU VSI



**D**ans les pays d'accueil, les volontaires apportent des compétences tantôt spécialisées, tantôt généralistes, portant une expérience ou exerçant un œil neuf. Cette coopération de proximité donne une dimension concrète, appliquée, contextualisée. À contrario, certaines mesures décrétées par les programmes d'ajustement, les contreparties des aides budgétaires et autres plans technocratiques de lutte contre la pauvreté, manquent parfois cruellement de cet éclairage local pour être en prise sur les réalités. Les volontaires sont ainsi placés dans une fonction de connexion entre deux sociétés, et non de transfert de modèles étrangers peu adaptés, comme l'a trop souvent été l'expertise internationale.

- L'impact des volontaires sur le développement local passe d'abord par la qualité de la relation humaine, ensuite par la pertinence de leur contribution professionnelle, à priori plus dégagée des politiques d'in-

- fluence, des rapports de force locaux et internationaux. Ce qui ne les exonère pas d'analyses lucides sur leur posture ni sur les effets de leur présence.

**Dans le pays d'origine des volontaires**, il existe plusieurs types d'impacts :

- **Individuellement**, les anciens volontaires indiquent que cette expérience leur a beaucoup apporté sur les plans professionnel et personnel, dans des environnements nouveaux pour eux. Pour certains, c'est aussi une occasion de poursuivre une carrière internationale.
- **Le volontariat constitue un dispositif de référence** à disposition des nouvelles générations souhaitant acquérir une dimension internationale que n'offre pratiquement plus la coopération technique. Le VSI est également un creuset où se forgent des savoir-faire pour les organisations travaillant en France, par exemple dans

les secteurs éducatifs, sociaux.

- **L'impact du volontariat se manifeste aussi dans la collectivité nationale.** En effet, les volontaires, avec d'autres expatriés, font connaître leur expérience à travers leurs réseaux professionnels, amicaux, familiaux. L'impact de cette ouverture internationale est ainsi propagé dans notre société elle-même, à travers une **sensibilisation aux enjeux du développement, aux relations Nord-Sud, aux mécanismes de migration**, etc. Les volontaires rapportent des témoignages vivants. Ils poursuivent aussi généralement leur **engagement après leur retour**, sous des formes multiples, et contribuent à faire réfléchir sur nos propres manières de vivre, de penser, de consommer, d'organiser la société <sup>4</sup>.

<sup>4</sup>Cf. enquête Ipsos réalisée en février 2004 pour le CLONG-Volontariat : « Le volontariat de solidarité internationale : un parcours de citoyenneté ». Elle indique notamment que 75 % des anciens volontaires ont un engagement au travers d'associations, de réseaux militants, etc.





## RISQUES ET CHANCES POUR L'AVENIR

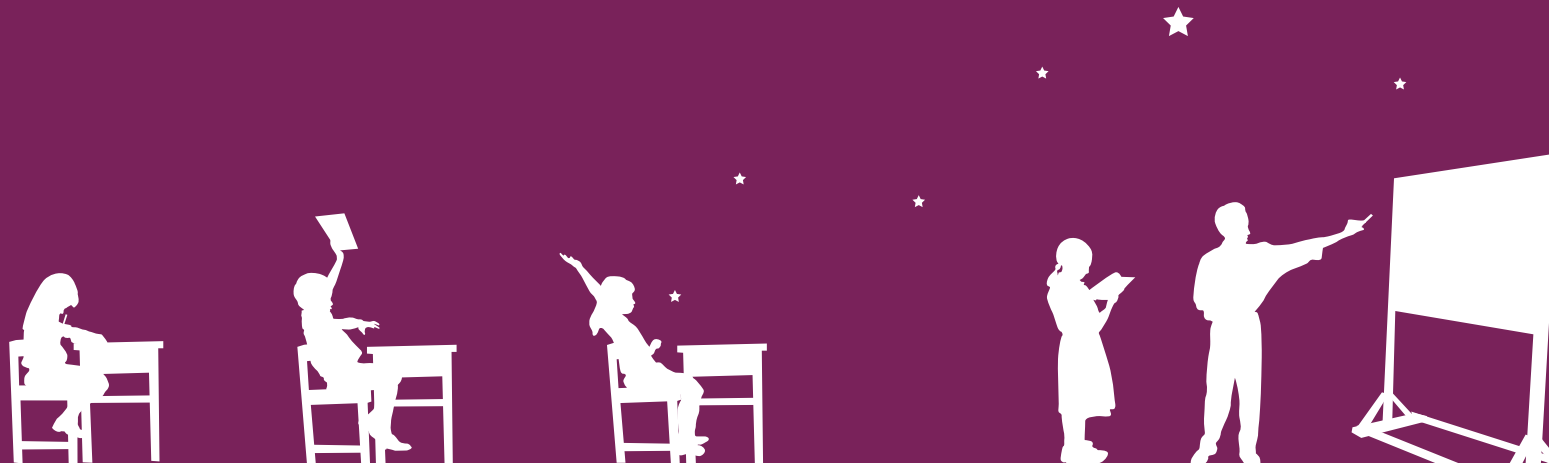


**A**u titre des risques, on peut souligner tout d'abord **les problèmes de sécurité**, qui concernent les volontaires agissant dans des régions instables ou menacées par des conflits ouverts ou larvés. Ces situations nécessitent un soin particulier dans leur recrutement et leur préparation. Sur un plan politique, les ONG doivent éviter les risques d'instrumentalisation et d'amalgame avec des forces d'intervention interférant avec l'action humanitaire. **Les marges d'autonomie et de neutralité nécessaires** – au milieu des belligérants locaux ou des puissances extérieures – sont en effet difficiles à préserver lorsque, par ailleurs, une coordination s'impose entre différents intervenants extérieurs. En outre, une attention accrue doit être portée

à **l'éthique du VSI**. A ce titre, il convient de réaffirmer l'attachement au **respect des cultures, des croyances, à la liberté de conscience**. Un volontariat de dialogue et d'échange n'est pas un transfert d'idéologies ou de croyances, ni une forme de prosélytisme.

Sur un autre plan, il faut rappeler que **le volontariat ne devrait pas devenir un commerce**, développé par des organismes utilisant l'engouement pour les séjours humanitaires sans que soient garanties les qualités de préparation, de relation avec des partenaires d'accueil, ni les conditions de sécurité. Une certaine dérive marchande pourrait se produire avec ceux qui vendent ce genre de séjours – indûment appelés humanitaires ou volontaires – qu'ils font payer un prix élevé.

• **Face aux risques de débordement compassionnel** de la part de l'opinion publique et aux **tentatives de récupération idéologique ou commerciale**, ou tout simplement à l'incompétence et au manque de sérieux attestés par de rares exemples médiatisés, les membres du CLONG-Volontariat portent le **souci de la fiabilité des processus, allant de la candidature au retour de leurs volontaires**. Ils rappellent **leur attachement au respect mutuel des cultures et croyances**, ainsi qu'aux valeurs de gratuité et de solidarité, fondatrices du VSI. Ils insistent sur l'importance de l'information, de la concertation et du débat comme facteurs de discernement dans l'analyse des situations où sont engagés leurs volontaires.



**Les chances pour l'avenir** sont largement à la hauteur des risques évoqués.

C'est tout d'abord **la grande aspiration de nos contemporains à se connaître**, à se rencontrer, à travailler ensemble, à reconstruire des solidarités par l'échange humain dans une autre perspective de mondialisation que celle de la domination des uns par les autres. Nous avons besoin de ce dispositif, parmi d'autres, pour comprendre le monde et prendre place dans la coopération internationale, ce qui explique l'intérêt des nouvelles générations pour des périodes d'expatriation.

**C'est aussi l'évolution de la conception du volontariat comme un échange à bénéfice partagé qui**

**est porteuse d'avenir.** Or, le flux des volontaires circule jusqu'à présent presque exclusivement dans le sens Nord-Sud. Certaines associations recrutent quelques volontaires du Sud vers d'autres pays du Sud et très exceptionnellement pour aller vers le Nord.

**La question de la réciprocité de ces flux est aussi posée par les partenaires.** Bien des difficultés sont à surmonter pour y répondre. Elles sont liées à l'obtention des visas particulièrement complexe, et plus largement à la mobilisation des ressources nécessaires. **À terme, le courant d'échanges humains, la circulation des compétences entre pays devraient prendre de l'ampleur**, à l'image des échanges touristiques, culturels ou commerciaux.





## QUALITÉ ET QUANTITÉ : DIFFICILES À CONCILIER POUR LE VSI



Le volontariat de solidarité internationale reste **un moyen limité par le nombre de personnes directement concernées**. Il est cependant **démultiplicateur et très influent**, car les échanges par les humains sont souvent plus marquants que ceux qui passent uniquement par les financements et par les biens. C'est en effet la force de l'expérience partagée, de l'échange dans la durée, et de l'action en commun : tout cela contribue à lutter contre les préjugés, les méfiances et les haines dans les zones de conflit ou de pauvreté où séjournent les volontaires, parfois au risque de leur vie. Ils personnifient des signes d'espoir, de tolérance et de paix. **Cette forme de coopération est légitime et complémentaire à**

**d'autres, à condition toutefois que la relation partenariale soit de qualité.**

**La qualité du volontariat** telle que les membres du CLONG-Volontariat l'expriment est exigeante pour tous les membres des organismes d'envoi et les volontaires, qui doivent se former, s'informer, se concerter, prendre la bonne posture, évaluer leurs actions, afin d'éviter les obstacles qui jalonnent ces parcours internationaux.

Cette qualité demande beaucoup de modestie et de rigueur, à tous les maillons de la chaîne. Elle réclame en outre un soutien politique et financier de la part des particuliers, des organismes et des pouvoirs publics, et cela pour plusieurs raisons :

- **L'action organisée dans un but humanitaire et de développement international regarde les collectivités locales et l'État**, en raison de ses possibles **incidences politiques, diplomatiques, consulaires, économiques et sociales**.
- Les « ambassadeurs de solidarité » que sont les volontaires ont un impact direct sur **l'ouverture internationale de nos concitoyens**, sur leur compréhension du monde, sur la capacité d'expatriation de certains d'entre eux, ou encore sur la place qui est faite aux migrants en France.
- Il est important que cette forme de coopération non gouvernementale prenne sa place parmi les acteurs internationaux, avec une **expérience**



de l'échange humain aussi avertie que possible des réalités complexes dans lesquelles elle intervient.

**La quantité des demandes de départ en mission** est largement supérieure aux possibilités d'envoi en VSI : cela soulève un problème d'information et d'orientation des candidats vers différents dispositifs de solidarité et d'échange, en France comme à l'international. Certains membres du CLONG-Volontariat développent cette fonction, à la mesure de leurs moyens.

Une véritable politique permettant de mieux faire face à ce besoin reste à mettre en place, notamment auprès de la jeunesse. Une meilleure fluidité

entre différentes possibilités d'engagement dans des parcours de solidarité devrait être organisée pour s'élargir à de nouveaux publics et pour recruter les candidats difficiles à trouver.

- Pour leur part, les associations membres du CLONG-Volontariat poursuivront leurs efforts dans la recherche de qualité. Elles continueront de porter une attention à l'évolution de la demande sociale pour cette forme de coopération, notamment à celle qui émane de leurs partenaires étrangers, posant la question **d'une plus grande réciprocité dans un volontariat d'échange.**

- Elles s'efforceront de **contribuer à sensibiliser l'opinion publique** avec les associations, les collectivités territoriales, les entreprises intéressées. Elles appelleront les pouvoirs publics à maintenir leur soutien au dispositif du VSI dans le cadre de la loi correspondante, et même à le développer, comme le font actuellement les pays européens et américains et comme pourrait l'envisager à nouveau l'Union européenne.





### **CLONG-Volontariat - Comité de Liaison des ONG de Volontariat**

**acf** action contre la faim. **atd quart monde** terre et homme de demain. **afvp** association française des volontaires du progrès. **asmae** association sœur emmanuelle. institut **bioforce** développement. **cefode** coopération et formation au développement. **dcc** délégation catholique pour la coopération. **defap** service protestant de mission. **fidesco**. **erm** enfants réfugiés du monde. **gref** groupement des retraités éducateurs sans frontières. **hi** handicap international. **mdm** médecins du monde. **scd** service de coopération au développement.

ISBN 978-2-9532853-1-4



9 782953 285314